

*Monsieur le Président*

Monsieur Bernard CHRISTEN  
Madame Isabelle JARRY  
Commission Nationale du Débat Public  
244 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Affaire suivie par :  
Emma Weidmann

Tél. : 03 87 28 30 30

**Objet : Contribution de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à la concertation préalable du projet REC SOLAR**

Madame JARRY, Monsieur CHRISTEN,

Le développement économique et la création d'emplois sont au cœur des priorités de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, car ils conditionnent directement la qualité de vie de notre territoire et sont à la base de son dynamisme.

Aussi, lorsque l'entreprise REC SOLAR, spécialisée dans la production de panneaux photovoltaïques de toute nouvelle génération, souhaite s'implanter sur la zone industrielle communautaire de l'Europôle, je ne peux y voir que des bénéfices pour l'essor de notre agglomération.

L'entreprise REC SOLAR va investir plus de 600 millions d'euros pour la seule première phase, avec à la clé environ 1 500 emplois directs auxquels s'ajouteront les emplois indirects, notamment pour les sous-traitants de notre région qui disposent des savoir-faire nécessaires. Cette main d'œuvre recrutée pour le site de production sera composée d'opérateurs, de techniciens, d'ingénieurs et de cadres. L'activité induite par le chantier de construction sera une plus-value majeure pour l'agglomération car elle concernera plusieurs secteurs : la construction mais également le commerce local, l'hébergement et la restauration.

Dans un contexte économique tendu induit par la crise sanitaire, ce projet permettra d'une part aux familles installées dans notre agglomération d'y envisager sereinement leur avenir, et d'autre part, à de nouveaux habitants, notamment de jeunes ménages, de venir s'y établir. La concrétisation de l'implantation de REC SOLAR engendrera une nouvelle phase démographique dynamique du territoire ainsi que des retombées économiques et fiscales importantes. Ces retombées seront à la source de nombreux effets positifs sur la création de logements, l'essor des formations, de l'enseignement supérieur et de la recherche ou encore sur les investissements liés aux équipements publics.



Ce projet contribue par ailleurs à la diversification des activités industrielles de notre agglomération, aujourd'hui très fortement centrée sur l'activité automobile. La diversification de notre tissu économique permettra de sécuriser encore davantage l'emploi local de notre territoire.

Outre le volet économique, ce projet est également en parfaite adéquation avec la politique environnementale de la Communauté d'Agglomération, déjà fortement engagée dans des dossiers tels que l'électromobilité, les nouvelles utilisations de l'hydrogène ou la méthanisation. Le projet de l'entreprise REC SOLAR s'inscrit en complémentarité de ces dossiers, assurant un développement économique durable sur notre territoire, en capitalisant sur une technologie innovante. La Communauté d'Agglomération est donc très heureuse de pouvoir contribuer activement à la transition écologique et énergétique qui nous préoccupe tous.

L'économie dite « verte » se trouve aussi renforcée puisque, dans cette nouvelle usine, seront produits des panneaux photovoltaïques destinés aux marchés français et européen qui, une fois installés, produiront de l'énergie propre. Il s'agit donc d'une implantation stratégique pour l'industrie de notre Pays et qui permettra à notre agglomération de rayonner au niveau national et européen.

Je tiens enfin à remercier les dirigeants de REC SOLAR et de Blue Star pour leur confiance, ainsi que les équipes de l'INES et du CEA pour leur engagement sans faille.

Le Président de la Communauté  
d'Agglomération Sarreguemines  
Confluences

Roland ROTH

